

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

CONDUITE DE CHANTIER EN BATIMENT

DUS0107A - DEUST

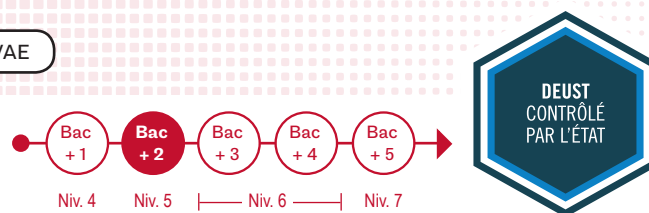
HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN01 - Bâtiment et énergie


120 crédits ECTS
 DEUST

 Diplôme d'études universitaires
 scientifiques et techniques Bâtiment et
 travaux publics parcours Conduite de
 chantier

 Mention officielle :
 Arrêté du 08/07/2021 - accréditation jusque
 fin 2024-2025

Niveau d'entrée : niveau 4 (bac)

Niveau de sortie : niveau 5 (bac+2)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

 NSF : Spécialités pluritechnologiques gé-
 nie civil, construction, bois (230),

 Métiers (ROME) :
 F1106 - Ingénierie et études du BTP,
 F1201 - Conduite de travaux du BTP et de
 travaux paysagers
France Compétences : **RNCP22990**

Certifinfo : 78955

CPF : **244408**

Débouchés :

 Conducteur-trice de travaux de bâtiment,
 Chef-fe de chantier de bâtiment,
 Responsable de chantier, Responsable
 de secteur, Attaché-e dans un cabinet
 d'architecture, Technico-commercial-e ...

 Poursuite d'études possible vers les
 parcours de professionnalisation de la
 licence Génie civil du Cnam ou vers une
 licence professionnelle en BTP, également
 vers le diplôme d'ingénieur BTP du Cnam.

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	-	-	-
taux abandon	-	-	-

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

Le titulaire du DEUST est un technicien supérieur en génie civil qui est un professionnel dans l'organisation des chantiers du bâtiment. Intégré dans une équipe, il est en bureau d'étude l'assistant de l'ingénieur travaux, du conducteur de travaux principal ou du gérant selon la taille de l'entreprise et du chantier.

En conduite de travaux, sa fonction de conducteur de travaux correspond à une gestion autonome de petit chantier (Maison individuelle, VRD, Maintenance) ou d'une partie limitée d'un ouvrage de plus grande envergure sous le contrôle d'un conducteur de travaux principal. L'appellation conducteur(trice) de travaux est un terme générique. Les responsabilités du conducteur de travaux dépendent de leur niveau de délégation au sein de l'entreprise (budget, effectifs,...).

OBJECTIFS

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) du Cnam est un diplôme national (comme la licence ou le master) délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et accrédité par le HCERES. Ce diplôme a vocation comme le BTS ou le DUT de préparer les élèves à une insertion professionnelle ou à une poursuite d'études à caractère professionnalisant (LP, Licence professionnalisantes). Des passerelles vers une poursuite d'études à caractère scientifique et technique (Licence, Ingénieur) sont possibles au Cnam.

Le DEUST du Cnam a pour objectif de former des techniciens supérieurs dans le domaine du bâtiment et des travaux publics en apportant les compétences scientifiques, techniques et organisationnelles nécessaires aux études et à la conduite de travaux. L'amplitude des missions confiées aux techniciens supérieurs dépendent de l'importance et de la technicité de l'ouvrage, ainsi que de son positionnement dans l'acte de construire.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

Conditions d'accès

- Accès en 1ère année : être titulaire d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent ;
- Accès en 2ème année : être titulaire d'un bac+1 Architecture et Construction, d'un niveau L1 BTP ou d'architecture (Licence, BTS, DUT, DEUST, Titre professionnel RNCP). Une formation de base sur les outils de maquette numérique est un prérequis indispensable ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée minimale : 2 ans
- Durée maximale : non spécifié (sauf règles de compensation - cf. détails en page 3)
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

 Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
 info@cnam.re
 Tél. 0262 42 28 37

 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le
 vendredi de 8h15 à 12h15

 pour en savoir plus,
 consultez notre guide : www.cnam.re


ANNEE 1

	période	enseignements	examens	
ANG100			6 ECTS	
Anglais général	An.	cours 2	2	b
CCE001			4 ECTS	
Outils et démarche de la communication écrite et orale	S1	cours 2		
CFA006			6 ECTS	
Bases et outils de gestion de l'entreprise	S1	cours 2		
DNF001			4 ECTS	
Ouverture au monde du numérique	S2	TP 2	2	
BTP001			6 ECTS	
Construction	-	FOAD 2		a
BTP002			6 ECTS	
Métré, études de prix et économie de la construction	-	FOAD 2		a
BTP003			6 ECTS	
Maquette numérique	-	FOAD 2		P a
BTP004			6 ECTS	
Réhabilitation	-	FOAD 2		a
UABT12			16 ECTS	
Expérience professionnelle DEUST année 1				

P - prérequis d'accès

Pour un accès direct en deuxième année du DEUST, une formation de base sur les outils de maquette numérique est un prérequis indispensable. Si ce n'est pas le cas, il est demandé de valider BTP003 maquette numérique (6 ECTS) dès l'entrée en formation.
D'autres UE de prérequis ou remise à niveau peuvent être requises selon le profil du candidat et sur recommandations du responsable pédagogique.

L'obtention d'un DEUST permet la validation des deux premières années de licence STS Génie civil du Cnam (L1 et L2).

a. Formation 100% à distance

Les enseignements du DEUST sont pour une grande majorité dispensés à distance. L'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant. L'apprenant suit les enseignements via les ressources numériques (vidéos et supports de cours en ligne sur son ENF - voir déroulement de la formation ci-contre). Les examens se déroulent au centre régional de La Réunion.

ANGLAIS

b. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de l'unité d'anglais professionnel. L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus dans le cadre de cette unité.

Pour obtenir la délivrance du DEUST, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum.

Le Cnam de La Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le *Linguaskill*, test d'anglais produit par l'Université de Cambridge et qui répond aux niveaux du CECRL.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

c. Au moment de la demande de diplôme, il faudra justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dont un an dans la spécialité, de nature et de niveau suffisant. A défaut un stage de 6 mois sera exigé. (cf. conditions de délivrance p.3) En cas de doute sur votre expérience professionnelle, un examen anticipé pourra être demandé à la fin du 1er semestre de L3 après avoir validé au moins 3 unités d'enseignement.

ANNEE 2

	période	enseignements	examens	
BTP005			6 ECTS	
Résistance des matériaux	-	FOAD 2		a
BTP009			6 ECTS	
Matériaux de construction	-	FOAD 2		a
BTP010			6 ECTS	
Technologie de chantier	-	FOAD 2		a
BTP011			6 ECTS	
Organisation de chantier	-	FOAD 2		a
BTP012			6 ECTS	
Topographie	-	FOAD 2		a
BTP013			6 ECTS	
Physique du bâtiment	-	FOAD 2		a
MVA013			6 ECTS	
Bases scientifiques (Mathématiques)	-	FOAD 2		a
UABT13			6 ECTS	
Expérience professionnelle DEUST année 2		rapport		c
UABT14			12 ECTS	
Mémoire de DEUST		mémoire 3	3	d

La notion d'expérience professionnelle est prise au sens large et couvre toutes les formes de contrats de travail, de stage, de volontariat, de bénévolat ou d'engagement associatif, sous réserve d'apporter des preuves et des références. Le rapport d'activité (5 à 10 pages hors annexes) doit être appréhendé comme un bilan de compétence. Le candidat choisira dans son expérience professionnelle récente une situation d'emploi ou de stage en rapport avec le domaine du diplôme.

MEMOIRE

d. Le DEUST (Bac+2) nécessite l'inscription à l'UABT14 mémoire de DEUST. Il s'agit de rédiger un rapport d'activités et de développer un point technique. L'UA est évaluée par un mémoire écrit et une soutenance orale. Le rendu de mémoire (15 à 20 pages hors annexes) est un point technique qui consiste en l'exposé d'une technique de construction ou d'organisation en lien avec la thématique du parcours de DEUST.

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

INTERVENANTS

J. VIRACAOUNDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires
Formateur-Docteur en Sciences de l'Education
C. BOLAKY, Responsable pédagogique filière BTP, Professeur de génie civil
MG MAKSENE, Formatrice Coach Consultante
A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)
C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais
G. CHEVRANT-BRETON, Formateur en comptabilité et gestion
G. LEBON, Ingénieur en Informatique

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit l'élève.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

par capitalisation : dans la mesure où les élèves du Cnam ne sont pas en formation initiale, ils s'inscrivent dans des parcours individualisés dans lesquels les UE validées sont acquises à vie et peuvent être utilisées dans d'autres filières de formation. Ainsi, la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours visé. L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisée, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

par compensation : les candidats peuvent aussi opter pour l'obtention de leur diplôme par le système de compensation (Licence et DEUST uniquement). Ainsi, la note de 10/20 à chaque UE n'est plus obligatoire et la validation des enseignements est basée sur le calcul de la moyenne générale pondérée (chaque UE est affecté d'un coefficient - cf. détails p. 2).

Les unités de pré-requis, les unités d'activité (UA) et les unités validées par la voie de la VAE ou de la VES sont exclues du dispositif de compensation. Attention, peuvent uniquement bénéficier de ce dispositif les élèves dont la durée de la formation n'excède pas 3 ans entre la validation de la 1ère UE du cursus et la dernière.

3. Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours choisi. Il s'agit de justifier d'une expérience professionnelle de **deux ans dans la spécialité**.

Si l'expérience professionnelle du candidat est hors domaine, un stage de 6 mois, en lien avec la spécialité, sera exigé.

Ces conditions d'expérience déterminées constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'élève le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à 3 mois. Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

4. Validation du mémoire de DEUST

Le thème du mémoire technique sera choisi par le candidat. Il portera sur le cœur de métier du diplôme ou sur un thème connexe, et sera nécessairement en lien avec l'expérience professionnelle du candidat. Le mémoire est encadré par le référent pédagogique lors de l'inscription à l'UABT14 en fin de parcours. Le référent pédagogique aide à la définition du point technique, et le valide. Il accompagne méthodiquement et évalue. Le mémoire doit faire entre 15 et 20 pages hors annexes et fait l'objet d'une soutenance orale. Pour valider l'UA l'élève doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20, cette note n'entre pas dans la compensation.

Une mention est attribuée en fonction de la moyenne pondérée des unités d'enseignement et de l'UA de mémoire.

5. Validation en anglais

Pour obtenir la délivrance du DEUST, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum.

Le Cnam de la Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le *Linguaskill*, test d'anglais produit par l'Université de Cambridge et qui répond aux niveaux du CECRL.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://btp.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficiaire du soutien financier du conseil régional de La Réunion
Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification
Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 08/07/2022